

IDEA'NIM Association

POLITIQUE DE LA VILLE EN FRANCE
ET REGENERATION EN ECOSSE

Par Christine COURTY

8 octobre 2012

EDUCATION ET FORMATION A LA PROSPECTIVE - AU ROYAUME DE POUNDLAND (1er versant) - La Politique de la Ville en France - « Regeneration » en Ecosse.

8 Octobre 2012

« L'architecture du futur construira en imitant la nature, parce que c'est la plus rationnelle, durable et économique des méthodes » Gaudi.¹

La prospective de la Politique de la Ville en France ou la *Regeneration* en Ecosse, peut-elle être la production d'une réflexion sur l'éducation à la culture identitaire d'un territoire en expansion?

Cette production peut-elle faciliter la cohésion sociale dans cette nouvelle configuration et son harmonisation avec la nature, dans une économie *monde* ?

Dans l'introduction de son analyse « Villes du futur, futur des villes » M. LESUEUR², disait :

« La ville revêt plusieurs dimensions : peinte à la fois comme un objet bâti, palpable, elle se décline aussi en fonction des gens qui y habitent, des politiques qui la dessinent, des traditions, de l'Histoire, des habitudes. Chaque ville constitue ainsi un système d'interactions unique qui réagit d'une manière qui lui est propre. »

1 Citation par M.LESUEUR dans son analyse.

2 Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? (Analyses) rapport d'information, Jean-Pierre SUEUR, 9 juin 2011.

Contexte.

Nous sommes en mission à Glasgow au sein d'un établissement supérieur d'éducation du secteur « Creatives Industries », dans le cadre du Programme GRUNDTVIG : apprendre tout au long de la vie. Découvrir et parcourir la ville construit notre regard et laisse ses traces avant de les organiser. Aucun *plan* pour nous servir de boussole....Seulement, se laisser « *imprégner par l'expérience visuelle, comme élément d'orientation, dans la marche, la vue, l'habitude, à la manière ethnographique, pour écrire l'adresse à partir du sillon laissée par l'expérience* ».

Nous aimerions analyser l'urbain à la manière, tour à tour, d'une sociologue Simmelienne (dans l'étude des transformations sociales et psychologiques) et d'une anthropologue qui cherche à lier l'étude de ces transformations dans ses petits riens qui font un tout. Mais c'est un vaste programme. De façon plus modeste, nous appliquerons nous à questionner cet « inconnu » et ainsi tenter de mieux l'intégrer dans une nouvelle dimension qui alterne, pratique formelle et informelle.

Coordinatrice dans le champ de l'éducation interculturelle, l'emploi, la formation puis Déléguée régionale IDF à la mobilité des individus entre les DOM TOM et la métropole ou avec les migrants, articulent notre expérience dans : la gestion, l'administration, l'organisation des territoires, dans la conduite du changement. La pratique et l'enseignement du Yoga comme Art de Vivre, depuis plus de 20 ans complètent ces expériences. Ils s'effectuent en alternance avec un parcours universitaire et alimentent la transformation de nos représentations en lui donnant une cohérence.

La vision qui se dégage, peu à peu, de notre rencontre avec la ville, se confronte à une pratique éducative et sociale professionnelle des années 80 à 2002. La Co-animation d'un comité de pilotage en Recherche-Action avec une anthropologue, sur Nanterre et la région parisienne mais aussi, l'observation des ruptures individuelles et sociales que la Culture pouvait, parfois, exacerber, pour faciliter les changements ou les dénoncer. Dans ce premier versant, c'est de notre expérience, en France, dont il va s'agir.

Méthodologie

Nous reprendrons la présentation de Sylvie ESPARRE³ des trois axes que la prospective devrait se donner ainsi que la note de synthèse de Noémie Houard⁴ (C.A.S.)

S'en doute, serait-il nécessaire de faire un travail plus approfondi pour s'accorder sur les définitions que l'on donne à la prospective, la planification. En Ecosse comme en France, l'association des deux mots semble être fréquente, voire même automatique, sans que la cohérence entre les deux trouve son chemin.

Nous sommes conscients qu'en général, la rétrospective s'effectue sur une période couvrant les dix années passées, parfois vingt. Nous faisons le choix d'aller au delà.

C'est un peu, un travail de mémoire qui se dessine, traçant les grands axes d'une histoire de vie. Nous n'utiliserons pas de statistiques ou autres objets de quantification, ce qui peut en diminuer l'impact.

3 Prospective et Politique de la Ville, colloque « Villes, prospective et cohésion sociale » séminaire du 1er décembre 2006.

4 La Note d'analyse n° 249 -novembre 2011 est une publication du Centre d'analyse stratégique

Etrangement, venant des sciences humaines, nous ne rentrerons pas dans un descriptif des situations vécues ou observées et nous n'avons pas la possibilité, à ce stade, de faire une analyse réflexive. Cela resterait à compléter.

Introduction

Aujourd'hui, Glasgow fait l'objet de notre découverte et nos observations.

La vision est ainsi réactualisée et véhiculée par notre sensibilité et l'ouverture dont nous faisons preuve pour apprivoiser l'œil à la diversité de l'urbanité qui s'ouvre à nous.

Elle peut, peut-être, apporter quelques éléments à une analyse multisites qui rendra compte de l'extension spatiale des pratiques urbaines. C'est ce qu'on appelle la mondialisation et ses répercussions sur le local. Plus encore, nous l'espérons, sera-t-elle les prémices d'un regard qui allie l'Art, les humanités, les sciences de la communication et celles de l'organisation, dans des apprentissages multiréférentiels.

I - Histoire d'hier...Quelques rappels rétrospectifs de la Politique de la Ville en France.

Elle semble prendre sa source dans l'exode rural du début du 19e siècle et la crise agricole qui entraîne les paysans vers les villes et leurs lumières, à l'aune de l'industrialisation. L'organisation administrative de la France, est une autre des raisons de ces mutations, avec la promesse qu'un emploi de fonctionnaire peut laisser entrevoir.

Après la deuxième guerre mondiale, L'État doit reconstruire.

Les premiers dispositifs : Habitats et Vie Sociale (HVS) ouvrent la voie à des politiques plus soutenues comme : les plans de Développement Social Urbain (DSU) qui l'on vue naître. Ils datent des années 82. L'éradication des bidons villes qui se trouvaient sur les communes de Nanterre, Marseille, Vénissieux, devient une question d'urgence. Tandis que la création des logements sociaux pour les populations qui y vivent, issues principalement, d'Afrique du Nord ou d'Afrique de l'Ouest, reste et restera une priorité pendant de très nombreuses années.



<http://bidonville-nanterre.arte.tv/>

(Voir aussi la note d'Anne-Laure Anizan sur le rôle des photos⁵)

En 1982, les lois « DEFERRE » marque le début de la décentralisation. Elle contribue à donner plus d'autonomie aux communes par des transferts de compétences. Cela va concerner aussi l'éducation avec la loi du 7 janvier 1983.

Michel ROCARD modifie le contrat de plan ETAT-REGIONS dans lequel se trouve les contrats de Développement Social des Quartiers. (DSQ) Il crée les contrats de projets ETAT-REGIONS qui permettent d'aménager le territoire au niveau régional (en fonction du financement auquel chaque partenaire contribue).

⁵ CR2_2012_Anizansurexpo_photographies_Tours_DEF

L'articulation des financements associés entre l'Etat et la région (CPER) est l'un des objectifs de ces contrats. Dans la réalité, l'Etat reste maître de la marge de manœuvre des régions par le biais des financements.

En 1990, le premier Ministère à la Ville est créé par François Mitterrand. Il est dirigé par Michel DELEBARRE puis Bernard TAPIE. Tandis qu'au niveau international, la chute du mur de Berlin, la dislocation de l'ancienne Yougoslavie sont un des facteurs de la mobilité des populations venant des pays de l'Est : albanais, kurdes et roumains, se réfugient en France. La fin de la confrontation entre l'idéologie communisme et capitalisme marque la transition des relations internationales.

Au niveau social. La loi Besson de cette même année vise à promouvoir la solidarité et le droit au logement pour tous, en instaurant un fond de solidarité. C'est la loi Quilliot qui, la première, reconnaîtra le droit à l'habitat. Les associations mobilisées sur ces questions telles que Le DAL (Droit Aux Logements), la Fondation Abbé Pierre (par son appel de l'hiver 54), continueront sans relâche, à lancer des appels et des campagnes pour soutenir les personnes en situation d'exclusion ou en passe de l'être.

Dans le même temps, des incidents surviennent dans les quartiers des [Minguettes](#) à Vénissieux, mais aussi à Grigny la Grande Borne :



dans l'Essonne pour ne citer que quelques exemples, ce qui conduit à adopter de nouvelles stratégies dans l'organisation de la cohésion sociale.

Un nouvel outil est créé : la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville).

Les différents organismes en charge du territoire comme la DATAR ou la DIACT, ne traitent pas, à ce moment là, de l'urbanité dans sa globalité.

En effet, la loi du 6 février 1992 (ATR), déconcentre les activités de l'Etat d'où naissent les premières *Communautés De Communes*.

La notion de pays, introduite par la loi Pasqua de 1995, appelée loi *d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire* donne au territoire une caractéristique de cohésion géographique, culturelle, sociale et économique.

Cette initiative est portée par des communes qui partagent le désir d'animer cette cohésion entre les différents acteurs du territoire.

Le Ministre de l'intérieur, en charge des cultes, est aussi à l'origine des lois contre l'immigration qui entraîneront des mobilisations citoyennes de grandes ampleurs notamment à l'Église St Bernard dans le 18e arrondissement de Paris.



En 1999, Dominique Voynet, qui cherche à promouvoir le développement durable et renforcer le développement local, modifie cette loi. Les parties prenantes sont sollicitées pour participer à l'élaboration des contrats de « pays ».

L'environnement. Les mouvements écologiques de Brice Lalonde et Weatcher ont 20 ans. Au niveau européen, les incitations d'action de sensibilisation à l'environnement sont promulguées dans l'éducation à travers des dispositifs comme *Ecole Verte* en même temps que des actions de sensibilisation sur les discriminations raciales.

C'est au niveau local que des maires de communes innovatrices, mettent en place de nombreuses activités pour promouvoir une éducation plus « sensible » à l'environnement. Ils mettent en œuvre dans les écoles primaires et les établissements scolaires : des classes *transplantées*, des journées découvertes, des sorties dans les fermes pédagogiques... De même, ils instaurent l'alimentation équilibrée dans les cantines scolaires, les repas bio....

Des expériences québécoises sont véhiculées à travers plusieurs réseaux éducatifs pour être implantées dans notre environnement.

A un autre niveau, la construction des premières centrales nucléaires mobilise les militants des mouvements écologistes, humanistes..., vers des actions de sensibilisation pour une énergie *verte* : *biomasse, éolien, géothermie...* d'abord en Allemagne où le mouvement est le plus ancien, la Hague ensuite, puis dans la vallée du Rhône.

Economie et géographie territoriale. Le Ministre Chevènement propose une loi pour simplifier la cartographie de l'intercommunalité. Il cherche ainsi à développer la solidarité financière par la mise en commun des produits de la taxe professionnelle.

Depuis les années 60, les grandes surfaces se développent. Elles changent les habitudes de consommations des populations locales. Le petit commerce décline. Le développement de l'électroménager modifie la vie des femmes et des familles.

Ces deux organes publics de coopération intercommunale jouent un rôle dans l'aménagement de l'espace, du développement économique et social et de l'habitat. Pour les dispositifs « Politique de la Ville », c'est un pouvoir supplémentaire de ressources fiscales propres.⁶

Si, effectivement, le bien commun est recherché, la lecture pour le citoyen en est souvent plus complexe. En effet, « *l'enchevêtrement des compétences* » des différents niveaux d'organisation sont parfois incompréhensibles pour les citoyens et les sphères de décisions difficiles à identifier.

La loi SRU de décembre 2000, crée deux documents que sont les SCOT et le PLU visant ainsi une meilleure cohérence sur les territoires d'agglomérations en promulguant un développement urbain plus respectueux de l'environnement et du développement durable.

II - Et d'aujourd'hui....

Sylvie ESPARRE, ancienne directrice de la DIACT disait en 2006, que l'axe des trois dimensions de la démarche prospective de la Politique de la Ville devait porter :

- 1) *sur la géographie des villes et quartiers, de leurs évolutions spatiales d'étalement et leurs transformations à plusieurs échelles* (par exemple pour Paris et ses banlieues, l'accès au cœur de la capitale est l'axe de la réflexion.) Mais aussi le vieillissement du bâti.
- 2) L'approche économique et ses fluctuations sont des facteurs externes d'inclusion ou d'exclusion. Ces derniers varient en fonction du chômage et ses répercussions.

⁶ <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/intercommunalite-cooperation-locale/que-sont-communautas-communes-communautas-agglomeration.html>

L'article de Sylvie ESPARRE laisse entrevoir quelques solutions pour tenter d'appréhender le problème des banlieues endémiques. Le renouvellement urbain devrait contribuer à favoriser la création d'entreprises de proximité tout en facilitant l'intégration des publics cibles du quartier. Elle semble rejoindre également l'idée d'une mixité habitat/emploi qui ressemble au modèle allemand sans toutefois le citer.

- 3) *prospective : anticiper les évolutions des mobilités spatiales, sociales et sociétales :*

Les indicateurs sociaux (qui s'étoffent au fil du temps) sont là pour appuyer l'importance des facteurs connexes tels que : taux du chômage, pauvreté, insalubrité, manque de transports. Ces facteurs renforcent le repli identitaire ou communautaire.

Le manque de services publics de proximité peut aussi être un indicateur pertinent quand il s'agit de parler de lien social et surtout garantir la cohésion sociale.

Les préconisations de Madame ESPARRE, dans l'introduction d'une table ronde qu'elle anime, porte sur la démarche prospective de la Politique de la Ville : *suivre des formations pour comprendre les mécanismes économiques et rendre les habitants entrepreneurs*, laisse à penser que nous sommes plutôt dans une présentation d'une démarche de planification que dans la présentation d'une démarche de prospective.

1) **Indicateur : Transport et patrimoine architectural**

Le grand projet urbain de la Plaine St Denis des années 90, souhaité par le gouvernement, avec la construction du Stade de France (Grand Stade), accentue, l'amélioration de la politique de l'habitat du département de la Seine St Denis. La Plaine St Denis se transforme, aujourd'hui, avec le développement de l'économie de la connaissance, en un pôle d'excellence universitaire qui touche également les quartiers Nord de Paris. Notamment La Chapelle, la Porte d'Aubervilliers avec la création d'un espace culturel, le 104, *requalifiant* ainsi les anciennes pompes funèbres de la Ville de Paris.

Ce département est fortement marqué par les immeubles des [4000](#) à la Courneuve, les [Francs-Moisins](#) ou Floréal à St Denis. L'implosion des *barres* va changer l'environnement des quartiers et la vie des habitants. L'ensemble du département trouvera un nouveau souffle et une nouvelle « image ».

L'aménagement des voies fluviales, les modifications des plans de transports sont à l'étude ou s'organisent (comme la construction du tramway) sur le département. Le patrimoine industriel est *requalifié* introduisant ainsi une continuité dans le bâti, entre la Petite Couronne de Paris et le centre de la Capitale.



Toutefois, cela ne suffit pas pour réduire les problèmes de toxicomanie ou de violence.

Certains quartiers restent isolés : les commerces ferment les uns après les autres, les transports et les services de pompier ou de police n'ont pas accès, mettant à la marge, les populations qui y vivent.

2) Indicateurs sociaux : pauvreté, insalubrité, taux de chômage

L'entrepreneuriat se développe à travers des structures d'accompagnement comme le CIDF pour les femmes porteuses de projets : restaurant associatif, crèche parentale, Start-up, service aux entreprises, service à domicile, se créent.

Les premières structures d'insertion par l'économie apparaissent : les Associations Intermédiaires (A.I.), les entreprises d'insertion se développent. L'État qui veut réduire ses dépenses, demande aux structures d'insertion de créer une plate-forme où se retrouveront les têtes de réseaux fédératifs des mouvements de l'insertion par l'économie (aujourd'hui : réseaux solidaires)

Elles sont issues, bien souvent, d'initiatives d'habitants ou de collectifs : repas à domicile, transports de personnes ayant un handicap sont d'autres exemples. Les mentalités évoluent ainsi que le regard porté sur la société. Le développement de ces structures est conjoint avec un développement économique auquel il est censé répondre pour prendre en considération de nouvelles demandes.

Hygiène et santé.

Le saturnisme, grande cause de Santé et d'hygiène de l'habitat, revendiqué par les associations familiales, entraîne plusieurs campagnes d'amélioration du parc locatif privé, soutenues financièrement par l'Anah et le PACTE de Paris.

Des collectifs d'habitants, des fédérations ou associations de consommateurs (CSF : confédération syndicale des familles, UFC que choisir) contribuent à faire avancer les réflexions sur les problèmes d'endettement des familles.

Le fléau Cancer fait place à celui du Sida avec la mise en place de nouvelles structures d'accompagnement. Les alertes, par le biais de journée de mobilisation comme (Sidaction, Action Sida), s'inscrivent dans le paysage audiovisuel mais aussi celui de l'éducation et de prévention.

Valorisation des habitants.

Les habitants des quartiers sont porteurs de potentiel qu'il faut valoriser et accompagner. Les PLIE et les CLI (Plan Local d'Insertion par l'Économique) (Comités Local d'Insertion) mis en œuvre au niveau régional puis départemental, facilitent le développement des boutiques de gestion, travaillent en réseau avec les Missions Locales, participent à la création des scoops, des régies de quartier, des structures d'insertion par l'économique, mais aussi avec les Chambres de Commerce et les Chambres Artisanales.

Les centres sociaux, les maisons de quartier, les MJC, tout le tissu associatif des mouvements de l'éducation populaire, qui s'est développé après guerre, participent aussi, à la formation de milliers de bénévoles.

Ils tissent le maillage local en lien avec les acteurs de la politique économique au niveau local, départemental ou régional, mais aussi, avec les entreprises qui travaillent au développement du lien social à travers des activités culturelles, éducatives et sportives, économiques, sociales. (Comme se sera le cas pour la Mission AGIR d'EDF qui n'existe plus aujourd'hui.)

En même temps, l'Etat met en place des incitations financières pour les créateurs d'entreprises qui s'implantent en ZUS (Zone Urbaine Sensible). Si une entreprise s'implante dans cette zone, une prime à l'embauche d'un jeune venant du quartier sera accordée à l'employeur. L'Etat, intervient à travers des mesures incitatives avec la création des emplois-jeunes, le tutorat ou le parrainage. Ces mesures viendront compléter ces aides ou dispositifs.

Les femmes, porteuses de projets, sont à l'origine d'innovation. Elles s'appuient essentiellement sur le réseau qui les entoure, à travers les *Tontines*, modes de financement ancestraux qu'elles exportent de leur pays : l'Afrique ou l'Asie et qui est repris, de nos jours, sous la forme de crowdfunding. Ce mode de financement s'élargit à travers la communauté virtuelle que présentent les avantages du Web.

La fermeture progressive des CIDF (mais aussi des maisons de quartiers, certains centres sociaux, ceux qui dépendaient des CAF) semble ne pas avoir facilité la continuité de ces accompagnements et créé aujourd'hui des quartiers entiers en dés-errances et en déconstruction au sens de Robert Castel.

La mobilité. La problématique des mobilités, liée aux conflits, a des impacts et des résonances sur le mouvement des populations dans des territoires géographiques de proximités. Elle en a aussi sur l'habitat et l'utilisation des ressources naturelles.

Le conflit n'est pas uniquement à notre porte, il est aussi à l'intérieur, plus insidieux si on le stigmatise, plus généreux si cela ouvre des espaces de dialogues constructifs. Incompréhension : d'une langue, du sens des signes, des mots, qui se cache derrière chaque interprétation d'un champ scientifique à un autre, peut en favoriser les crispations. Dans le langage commun cela peut, parfois, s'exprimer sous des formes plus radicales. C'est notre fragilité.

Aujourd'hui, c'est de la mobilité des étudiants, des artistes, parfois des séniors (tourisme), qui est interrogé. Ils sont porteurs d'un renouveau économique.

Le système scolaire reste un des principaux facteurs d'intégration sociale.

Cela donne lieu à de nombreuses expérimentations telles que le travail des médiatrices femmes-relais dans les établissements scolaires en lien avec les foyers d'hébergements communautaires, l'organisation du soutien scolaire avec les centres sociaux ou les maisons de quartiers. C'est aussi le début d'une réflexion plus large sur l'utilisation de l'espace scolaire et son organisation.

Pour autant, la vision est toujours fragmentée et la réflexion sporadique, parcellaire, même si des expérimentations intéressantes voient le jour.

Une vision positive sans cesse renouvelée, on l'appelle *résilience*... ?

Depuis 40 ans, les individus trouvent le ressort nécessaire pour faire face aux nouvelles contingences des dispositifs qui se succèdent sans que l'écho de ce qui a été produit par l'expérience semble se traduire dans le concret.

Une autre forme d'Autisme ? Aujourd'hui on semble vouloir reconstruire après avoir à peu près tout détruit, balayant l'histoire, malmenant les humains qui trouvent encore l'énergie pour continuer à surfer sur la vague.

Le contexte a changé, rapidement, très rapidement. Vouloir mettre en œuvre des actions décidées il y a 10, 15, 20 ans, perd son sens.

Il n'y a pas eu ou pas assez d'accompagnement dans ces changements.

Pour mettre l'individu au centre d'une réflexion plus large, les indicateurs ont évolué (le recensement de ces indicateurs aussi). Ils prennent en considération les changements de la société dans sa représentation sociale. Le critère de la **cellule familiale** en est un : de mère célibataire à parent isolé, en passant par famille recomposée, recouvre chacun, différentes réalités.

Les technologies de l'information : en 40 ans nous avons traversé l'ère des unités centrales qui remplissent une salle à un ordinateur portable de plus en plus réduit : Ipad, Ipod et autres gadgets sont devenus indispensables à la plupart d'entre-nous, au nom de la modernité et de la consommation.

Il y a 30 ans, le Web a contribué à d'autres formes de communication, nous ne l'utilisons pas ou peu en milieu professionnel ou dans la cellule familiale et la disparité entre milieu rural et urbain était plus marqué qu'a ce jour.

En effet, le territoire d'appréhension change. Les données externes, sont de plus en plus difficiles à capter (elles sont plus nombreuses) pour s'ancrer dans une réalité qui soit autre que virtuelle.

Les priorités décrites par Sylvie ESPARRE n'ont plus rien à voir avec la réalité d'aujourd'hui de même que leur organisation. Quelques exemples :

Les services de proximités disparaissent peu à peu : ici un service de la Poste, là une agence EDF, un cabinet de médecin, ...alors même qu'ils devaient se renforcer.

Avec la réforme de la LOLF, le développement des plate-formes téléphoniques s'accélère dans les services administratifs, entraînant une rupture physique avec les administrés. Quand on veut identifier leurs *demandes*, ce n'est pas sans conséquence.

Noémie Houard dit, dans sa note de synthèse « *le bien-être dans les quartiers sensibles dépend des relations entre les habitants et constitue une ressource déterminante pour l'insertion sociale et économique* ».

Quoi de plus normal, de vouloir vivre en bonne intelligence et avoir des relations agréables avec ses voisins ? La question devient plus complexe, quand, dans ces mêmes quartiers, les individus n'ont pas de travail ?

La mixité habitat/entreprise peut-elle répondre à la demande d'un travail rémunéré en tant que salarié (et non d'un bénévolat ou d'une activité occupationnelle) tout en laissant libre d'une mobilité choisie ? Sinon, n'est-ce pas contribuer à renforcer les communautarismes ?

Dans cette même note de synthèse, l'auteur nous donne à voir comment l'esprit du collectif formé par la réunion des habitants sur un quartier peut permettre la planification de projets développés localement. (New deal for communities U.K.?)

N'était-ce pas le rôle et la mission des « Conseils de quartier » ? (Là encore, l'auteur nous parle de « planification » pas de démarche prospective.)

Les Conseils de quartier sont organisés et gérés en partie par des habitants. Les élus locaux présents ou représentés.

Parfois, l'habitant est lui-même un élu local. Cette double « casquette » n'est pas sans conséquence dans la relation territoriale et l'implication au développement de la participation citoyenne. *Place Publique* comme d'autres forums aujourd'hui, avec le Web, jouent beaucoup dans les changements de la participation du citoyen à la vie commune des quartiers. Les habitants se rencontrent-ils toujours autant pour tisser du lien, rien n'est moins sûr ?

Des initiatives portées au niveau local. Le Festival de la Ville créé à Créteil par Claude Bartolone, alors Maire de la Ville, nous en montrera quelques exemples.(voir programme) Lieu d'échanges et de rencontres entre des « mondes » des « galaxies » peu habitués à se rencontrer.

Nous pouvons voir des habitants et des professionnels de tout horizon, découvrir des projets innovants entre des collectifs composés d'urbanistes, d'entreprises, des collectifs d'habitants, des chercheurs, des artistes.

L'Art trouve sa place : trompe-œil, rap, capoeira, graph....qui fait écho et plusieurs créateurs viennent dans les banlieues pour les promouvoir et les développer.

La dimension internationale, par la présence de délégations étrangères, ouvre la voie à des projets transnationaux tandis que les citoyens sont valorisés dans leur participation à la vie des quartiers.

Des réflexions, des échanges et des visites avec des structures sociales, éducatives ou économiques s'organisent et se développent entre différents pays.



10 Samedi 22 septembre				
HEURE	TYPE	INITITULE et DESCRIPTIF	LIEU	PLAN
9h00	Animation	SORTIE NATURALISTE DANS UN PARC DU VAL-DE-MARNE Renseignement à l'accueil de l'Espace Val-de-Marne	Espace Val-de-Marne	10
9h00 à 11h00	Animation	ATELIERS ET EXPOSITIONS DE PROJETS DE JEUNES	Place publique junior	4
9h30 à 17h00	Colloque	* L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES : UNE REPONSE CITOYENNE A LA MONDIALISATION ? * 4 ^e partie (Voir encadré page 11) * Diplomatie de proximité ; * diplomatie des peuples ; la coopération décentralisée ouvre, au niveau local, des espaces de prise de conscience et d'actions citoyennes sur des questions internationales. Ainsi, quels rôles tiennent aujourd'hui les collectivités locales, dans la construction d'une Europe citoyenne et dans la mobilisation de la société civile pour une mondialisation à l'échelle humaine ? Au niveau local, quels sont les enjeux d'une participation accrue des citoyens aux relations et à la coopération internationales et de quelle façon les collectivités locales peuvent-elles promouvoir et/ou accompagner leurs initiatives ? <i>Intervenants :</i> Charles JOSSELINE, Ministre délégué à la Coopération et la Francophonie ; Louis LE PENSEC, Président de l'AFCCRE ; Bernard STASI, Président de Cités-Unies France <i>Opérateurs :</i> Cités-Unies France en collaboration avec l'AFCCRE	Maison des Arts Petite Salle	2
9h30 à 12h00	Débat	* POPULATIONS EN DANGER, POPULATIONS DANGEREUSES ? LE TEMPS DES EXCLUS * Au travers des phénomènes de relégation de toutes formes, du syndrome sécuritaire (couver-feux pour les mineurs...), mais aussi de l'accueil des gens du voyage, la question du droit à la ville et de l'égalité des droits pour tous sera abordée dans le cadre de cette rencontre. <i>Intervenants :</i> Laurent BONELLI, sociologue, chercheur à l'université Paris Nanterre, centre d'études sur les conflits, un représentant de Médecins du Monde, un représentant de la Ligue des Droits de l'Homme <i>Opérateur :</i> Ligue des Droits de l'Homme en collaboration avec Médecins du Monde	Magic Mirror	52
9h30 à 11h00	Conférence du CNAM	* LES HOMMES DANS LA VILLE * Par Michel HERROU, psycho-sociologue, enseignant à l'Ecole d'architecture Paris-Malaquais	Hôtel de Ville Salle du Conseil Municipal	3
9h30 à 12h30	Débat	* BUREAUX DES TEMPS : MODE D'EMPLOI * (Voir ci-contre)	Chambre de Commerce et d'Industrie	9
10h00 à 11h30	Débat	* L'ENGAGEMENT CITOYEN * Valorisation d'une expérience innovante le " Point Info Bénévolat ". <i>Opérateur :</i> Point Info Bénévolat (Créteil)	Place publique Café terrasse	5
10h00 à 11h30	Débat	* TEMPS DE PAROLE, LIEU DE PAROLE : LES CONSEILS DE QUARTIER ET LA DEMOCRATIE LOCALE * Animer une réflexion sur la loi, ses intérêts et ses limites et la manière dont les associations locales peuvent s'y insérer. <i>Opérateurs :</i> Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, Démocratiser radicalement la démocratie (Porto Alegre), Mouvement pour un développement social local, Rêves d'habitants		

9h30 Débat
"BUREAUX DES TEMPS : MODE D'EMPLOI"
 La course contre la montre toute la journée. De nouvelles pratiques de consommation qui bouleversent les rythmes temporels. Des horaires d'ouverture de services insuffisamment adaptés à nos attentes. Des rêves de ville fonctionnant 24h/24h. Comment améliorer l'offre de services sans accroître les inégalités ? Comment concilier les différents temps : temps de travail, temps du couple, temps parental, temps social, temps sociaux, temps pour soi ? Comment améliorer la qualité de la vie quotidienne de tous – sans

Nombreuses sont les statistiques produites par les structures à leurs organismes de tutelles avec lesquelles elles sont sous-contrat. (C'est le cas pour les centres sociaux qui sont à ce moment là sous tutelle des CAF). Les financements des organisations associatives ou sous contrat en dépendaient.

Conclusion temporaire de cette première étape....

Une première remarque : N'est-il pas paradoxal de comparer avec le système anglo-saxon quand nous parlons de démarche prospective ? Le benchmarking fait-il aussi son office dans ce domaine ?

Le dernier exercice de la DATAR, 2040, pour parler du territoire et de la Politique de la Ville, ainsi que les autres organes de stratégies, continuent à prendre les problèmes, de façons fragmentées.

Il semblerait nécessaire d'avoir une réflexion d'ensemble, pour parler du territoire, de la santé ou de l'éducation, alors que l'une et l'autre sont inter-agissantes. Une mise en tension entre le critère économique et le critère religieux et ses conséquences, semble être privilégié.

La vision promulguée est essentiellement Nord Américaine ou Américaine. La prospective ne doit-elle pas se placer au dessus des modèles pour être créative et innovante ? Interroger les modèles d'où qu'ils soient pour ouvrir à une plus large vision ?

Les parties prenantes sont inexistantes ou peu représentées au sein même de ces groupes d'experts. La question de la représentativité des citoyens se pose.

De même, les représentants des communautés de communes, comité d'agglomération, en tant qu'acteur gérant les outils de la Politique de la Ville ne devraient-ils pas, pour être reconnu dans leurs missions, participer à ces instances ?

- Modèle « intégration » à la française et modèle « différenciation » des communautés dans les pays anglo-saxon.

Aujourd'hui, l'intégration à *la française* est remise en question à travers la crise que nous traversons depuis 10 ans. En voulant rester optimiste, elle nous donne de nouvelles opportunités pour ne pas commettre les mêmes erreurs que par le passé, avec les nouveaux *blocs* qui se dessinent.

En effet, on peut envisager que les changements externes ont des conséquences sur le local.

L'émergence de nouveaux pays, la raréfaction des ressources énergétiques naturelles, redistribuent les cartes et reconfigurent l'organisation mondiale. Soit dans ses aspects structurels ou conjoncturels.

Il en va de même au sein des différentes communautés vivant sur nos territoires. En Ecosse, comme en France, la question du traitement de ces changements sur les comportements identitaires (et inversement) se posent bien que les statistiques ethniques soient pratiquées depuis longtemps.

Pour nous, l'histoire de la Politique de la Ville, est une prise de conscience de l'urgence : géographique, culturelle, sociale, économique dans un environnement menacé par la main humaine.

Les outils et les documents qui servent à la construire ne cessent de se développer.

C'est à travers la première « enveloppe » sociale (en tant que corporéité tangible), le bâti, que nous sommes interpellés. C'est un des premiers besoins fondamentaux.

La Politique de la Ville est faite de tâtonnement, d'expérimentation, d'essai-erreur, de balbutiement et semble avoir du mal à trouver sa place. Elle est au cœur d'un questionnement sociétal articulant plusieurs dimensions dont les réorganisations satellisées et spatiales actuelles, se dessinent.

L'Art et la Culture sont entrées dans l'économie de marché par le biais de *creative industrie ou industrie culturelle*.

Souhaitons que cette marchandisation ne nuise pas à l'effet souhaité (Nous y reviendrons dans un autre article)

Des enjeux du millénaire et le traitement de la *Grande Pauvreté* auquel les pays émergeant sont confrontés à nos territoires locaux en dës-errances, comment nos *modèles* vont-ils répondre ?

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

